

DELIBERATION N°2024-049

L'an deux mille vingt-quatre le 3 avril, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

Étaient présents : Titulaires : AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, DUTILLOY Brigitte, ENOS Jacques, GENGE Claude, HOUSSARD Jean-Claude, JEHANNE Éric, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, ROCFORT François, ROMERO Thierry, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, TEMPERTON Joel, THIEBAULT Damien, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : DE ANDRES Carole donne son pouvoir à GENGE Claude, STAB Anne donne son pouvoir à THIEBAULT Damien, VAN DUFFEL Christine donne son pouvoir à DELAPORTE Jean-Pierre.

Suppléants votants : CHAUVIERE Noel (suppléant de DELAMARE Frédéric) et GIRARD Jocelyne (suppléante de LEBOCEY Véronique).

Suppléant non-votant :

Étaient excusés : AUBOURG Jean, BERNARD Jean-François, DEFLUBE Fabienne, DEZELLUS Michel, DONNET MOUSSEUX Aline, DORLEANS Jacques, DUONG Isabelle, DE ANDRES Carole, DUMESNIL Jean-François, FINET Pascal, LEBOUCHER Alain, LEROUX Etienne, PRESLES Gwendoline, ROBILLOT Philippe, STAB Anne, VAGNER Marie-Lyne et VAN DUFFEL Christine.

Absents : BOURLON DE ROUVRE, DANNEELS Philippe, DELAMARE Frédéric, DUFROY Maria, DUVAL Vanessa, FONTAINE Alain, HUNOST Sylvain, LEBOCEY Véronique, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PROVOST Jean Claude, SEYS Nicolas, SZALKOWSKI Denis, TIHY André et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Dominique BOITEL – Responsable de communication et Marlène CORDEY – Gestionnaire aux Affaires Générales.

Titulaires :30 Suppléants votants :2 Suppléant non-votant :0
Pouvoirs :3 Total votants :35 Présents :32

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

Date de la convocation : 22 mars 2024. Secrétaire de séance : PECOT Bertrand

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la délibération du comité syndical n°2022-016 du 23 février 2022 rendue exécutoire le 1er mars 2022 fixant le dernier tableau des effectifs du personnel du SDOMODE.

Considérant que deux agents titulaires ont obtenu le concours de catégorie supérieur. Que les postes occupés par ces agents correspondent au concours obtenu « Technicien territorial principal de 1ère classe vers ingénieur et adjoint administratif territorial de 2ème classe vers rédacteur territorial. »

Considérant les évolutions du personnel à venir présentés notamment lors du comité syndical du 21 février 2024 (DOB 2024 cf p24). Ainsi que le personnel à recruter pour la mise en œuvre de la convention de mise à disposition vers la communauté de communes Roumois Seine.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident d'approuver le nouveau tableau des effectifs ci-dessous :

Cadre d'emploi	Grade	Postes ouverts le 23/02/2022	Postes à ouvrir
Emplois Fonctionnels			
Directeur Général des Services	Directeur Général des Services	1	1
Filière Administrative			
Attachés Territoriaux	Directeur	1	2
	Attaché Principal		
	Attaché		
Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur Principal de 1ère classe	4	6
	Rédacteur Principal de 2ème classe		
	Rédacteur		



Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe	9	10
	Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe		
	Adjoint administratif		
Filière Technique			
Ingénieurs Territoriaux	Ingénieur	4	4
	Ingénieur Principal		
	Ingénieur Hors Classe		
Techniciens Territoriaux	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	8	8
	Technicien principal de 2 ^{ème} classe		
	Technicien		
Agents de Maîtrise Territoriaux	Agent de maîtrise principal	5	8
	Agent de maîtrise		
Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	57	76
	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe		
	Adjoint technique		
Filière Animation			
Adjoints d'animation Territoriaux	Adjoint d'animation Principal de 1 ^{ère} classe	1	0
	Adjoint d'animation Principal de 2 ^{ème} classe		
	Adjoint d'animation		
TOTAL EFFECTIF		90	115

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPORTE

Président du SDOMODE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.